

**MUNICIPALITE DE SAINT-VICTOR  
BEAUCE-NORD**

Le 14 octobre 1997 à 20:00 heures à l'hôtel de Ville de Saint-Victor se tient une séance d'ajournement de la Municipalité de Saint-Victor à laquelle sont présents Madame la Conseillère Jeannine Patry, Messieurs les Conseillers Alain Du Sault, Christian Roy, Réjean Cliche et Victor Bernard formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire.

184-97

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Monsieur Christian Roy,  
Secondé par Monsieur Victor Bernard,  
et résolu que l'ordre du jour de la présente session est adopté tel que présenté.

ADOPTE

Monsieur Réjean Simoneau fait un exposé de l'état de la situation de la bibliothèque municipale. Monsieur Simoneau nous parle de l'historique du Centre Régional de Services aux Bibliothèques Publiques (CRSBP) et de ses services, il nous remet le guide de la bibliothèque qui nous sert pour toute les informations nécessaire, il nous demande de compiler dans les statistiques le nombre d'heure plus exacte. La municipalité devra prendre une décision pour informatiser la bibliothèque en 1998 - 1999, le Conseil devra faire parvenir une résolution à C.R.S.B.P. pour leur faire part de notre décision au ce sujet.

Messieurs Ronald Richard et Denis Desbiens sont présent pour expliquer divers projets et diverse plaintes au Lac Fortin.

Monsieur Richard nous dit qu'on peut accéder à la cours municipal à Sainte-Marie pour régler diverses plaintes.

Aussi, Monsieur Richard nous informe de certain problèmes qu'il y a au Lac Fortin :

- Problème de fosse à rétention.
- Demande que toute les fosses soient vidés systématiquement.
- Les résidants au Lac Fortin devrait faire vider leurs fosse septique de 3 à 4 fois par année et la Municipalité pourrait payer 2 vidanges selon la recommandation de Monsieur Richard.
- Monsieur Richard nous demande l'autorisation de faire des tests par la Firme Biolab pour vérifier la qualité du Lac Fortin dans certains endroit.
- On devrait régler les roulettes au Lac Fortin durant la période estivale, un permis devrait être exigé pour l'installation des roulottes.
- Il y a discussion du terrain de L'abbé Houde avec Messieurs Desbiens et Richard.

185-97

**ACCEPTATION - RUE FORTIN**

Proposé par Madame Jeannine Patry,  
Secondé par Monsieur Christian Roy,  
et résolu que la Municipalité de Saint-Victor accepte d'acheter la Rue Fortin, selon les conditions de la Municipalité et que Monsieur Léo-Guy Jacques, Inspecteur municipal, doit vérifier la virée pour qu'elle soit conforme. De plus, les anciens propriétaires seront responsables pendant 5 ans de cette dite Rue.

ADOPTE

186-97

**MANDAT DU NOTAIRE**

Proposé par Monsieur Alain Du Sault,  
Secondé par Monsieur Réjean Cliche,  
et résolu de mandater Micheline Fecteau,  
Notaire, à préparer tous les documents nécessaire pour  
faire l'achat de la Rue Fortin. Le Maire et le  
Secrétaire-trésorier sont autorisés à signer tous les  
documents nécessaire pour la dite achat.

ADOPTE

187-97

**AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 08-97**

Monsieur Alain Du Sault, Conseiller, donne avis de  
motion qu'un règlement numéro 08-97 sera adopté à une

séance subséquente aux fins de décréter l'ouverture  
d'une Rue dans la Municipalité de Saint-Victor.

LE CONSEILLER

ALAIN DU SAULT

188-97

**LEVÉE DE LA SEANCE D'AJOURNEMENT**

Proposé par Monsieur Réjean Cliche,  
Secondé par Monsieur Victor Bernard,  
et résolu que la séance d'ajournement est  
levée.

ADOPTE

LE MAIRE

LE SECRETAIRE TRESORIER

JEAN-PAUL BERNARD

MARC BELANGER